



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/RW/5NR-AFR-LDC/2/1/Add.1
27 février 2013

ORIGINAL : FRANÇAIS

DEUXIÈME ATELIER POUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS D'AFRIQUE SUR LES CINQUIÈMES RAPPORTS NATIONAUX ET L'ANALYSE RÉGIONALE DE SCÉNARIOS

Yaoundé, Cameroun, 15-19 avril 2013

Point 1 de l'ordre du jour provisoire*

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

INTRODUCTION

1. Au paragraphe 14 de la décision X/10, la Conférence des Parties a demandé au Secrétaire exécutif de continuer d'apporter un soutien aux pays, en particulier les pays en développement, et notamment les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, ainsi que les pays à économie en transition, pour faciliter l'établissement de leurs cinquièmes rapports nationaux.
2. Au paragraphe 13 de la décision X/2, la Conférence des Parties a décidé que la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique sera préparée de façon à effectuer une évaluation à mi-parcours des progrès accomplis en vue de la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, y compris une analyse de la contribution de l'application de la Convention et de son Plan stratégique à la réalisation des objectifs de 2015 parmi les Objectifs du Millénaire pour le développement. Dans sa décision XI/3, la Conférence des Parties a demandé au Secrétaire exécutif d'avoir recours à des ateliers de renforcement des capacités régionaux et infrarégionaux pertinents, organisés au titre de la Convention, pour favoriser des apports et contributions à la préparation de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique.
3. En application de ces dispositions, le Secrétaire exécutif organise actuellement une série d'ateliers régionaux et infrarégionaux, afin d'apporter un soutien aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement. Le deuxième Atelier pour les pays les moins avancés d'Afrique sur les cinquièmes rapports nationaux et l'analyse régionale de scénarios a été organisé grâce au soutien financier du Gouvernement japonais, par le biais du Fonds japonais pour la biodiversité, ainsi que des Gouvernements néerlandais et camerounais, et est accueilli conjointement par le Bureau régional du PNUE pour l'Afrique. L'atelier se déroulera à Yaoundé (Cameroun), du 15 au 19 avril 2013. Les pays suivants ont été invités à participer à l'atelier : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Djibouti, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Tchad et Togo.
4. Le but de l'atelier est de renforcer les capacités de ces pays en vue de préparer leurs cinquièmes rapports nationaux, de sorte qu'ils puissent communiquer leurs rapports avant l'échéance du 31 mars

* UNEP/CBD/RW/5NR-AFR-LDC/2/1.

/...

2014. Tout particulièrement, l'atelier vise à renforcer les capacités des pays afin d'évaluer l'état et les tendances de la diversité biologique, d'examiner la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique et, plus important encore, de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique pour 2020.

5. L'atelier vise aussi à renforcer les capacités des pays en matière de suivi et d'examen de l'application de la Convention au niveau national, et en matière d'évaluation de l'impact de différentes options de politique générale sur la diversité biologique, par le biais d'une analyse de scénarios.

6. Les participants à l'atelier comprendront des responsables gouvernementaux et des experts qui contribuent à la préparation des rapports nationaux et à l'élaboration et l'application de politiques ou programmes pertinents relatifs à la diversité biologique, y compris un suivi et une évaluation de leurs incidences. Comme indiqué dans la notification de l'atelier faite par le Secrétaire exécutif¹, un participant par pays devrait directement contribuer à la préparation du cinquième rapport national et devra s'assurer que le processus d'établissement du cinquième rapport national soit engagé rapidement, pour pouvoir communiquer le cinquième rapport national avant l'échéance fixée. L'autre participant par pays devrait contribuer à l'élaboration et l'application des politiques relatives à la diversité biologique. Les participants sélectionnés seront priés d'entreprendre certaines activités préparatoires et de suivi après l'atelier, qui sont énumérées dans l'annexe III ci-après.

7. Le Secrétariat a préparé une note d'information à l'intention des participants, donnant des précisions sur la logistique de l'atelier, y compris des informations sur les voyages, les conditions d'obtention de visas, l'hébergement et d'autres questions pertinentes pour l'atelier². L'atelier se tiendra en français.

8. L'inscription des participants se fera à l'arrivée de chaque participant, à l'endroit où se tiendra l'atelier.

POINT 1. OUVERTURE DE L'ATELIER ET QUESTIONS D'ORGANISATION

9. Un représentant du Gouvernement hôte déclarera l'atelier ouvert à 9 heures, le lundi 15 avril 2013. Un représentant du Secrétariat souhaitera la bienvenue également aux participants.

POINT 2. VUE D'ENSEMBLE DES OBJECTIFS ET DU PROGRAMME DE L'ATELIER

10. Le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique donnera une vue d'ensemble des objectifs, du programme et des résultats attendus de l'atelier. Les participants seront invités à exprimer brièvement leurs attentes concernant l'atelier.

11. L'ordre du jour provisoire de l'atelier établi par le Secrétaire exécutif figure dans le document UNEP/CBD/RW/5NR-AFR-LDC/2/1. La proposition d'organisation des travaux figure dans l'annexe I ci-après. La liste des documents utilisés pour l'atelier figure dans l'annexe II ci-après.

12. L'atelier sera axé sur un partage d'expériences, un apprentissage mutuel orienté vers la préparation du cinquième rapport national, l'utilisation de scénarios pour l'analyse des politiques, et la préparation de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique. En gardant ceci à l'esprit, la structure de l'atelier comprendra des exposés et des séances de questions-réponses, des débats et des exercices en petits groupes de travail, et des exercices par pays.

13. Conformément à l'organisation des travaux figurant à l'annexe I, les participants seront répartis en deux groupes après la première journée de l'atelier. Deux ateliers, l'un portant sur le cinquième rapport national et l'autre portant sur l'analyse régionale de scénarios, se dérouleront alors en parallèle pendant

¹ <http://www.cbd.int/notifications/>. (Ref. SCBD/ITS/RH/LC/81260 (2013-011))

² Voir <http://www.cbd.int/doc/?meeting=RW5NR-AFR-LDC-02>.

trois jours, avec des occasions d'interaction entre les deux ateliers. Pendant la dernière journée de l'atelier, les participants se réuniront à nouveau en séance plénière.

POINT 3. EXPÉRIENCE ACQUISE ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DES QUATRIÈMES RAPPORTS NATIONAUX

14. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique donnera une vue d'ensemble de l'expérience acquise et des enseignements tirés dans le cadre du quatrième cycle d'établissement de rapports nationaux au titre de la Convention, en mettant l'accent sur les facteurs qui ont contribué au taux le plus élevé d'établissement des rapports, ainsi que sur les enseignements tirés en ce qui concerne le processus et le contenu des quatrième rapports nationaux communiqués.

15. Un petit nombre de pays participants seront invités à partager leur expérience et les enseignements tirés de la préparation de leur quatrième rapport national.

POINT 4. PROCESSUS NATIONAL POUR LA PRÉPARATION DU CINQUIÈME RAPPORT NATIONAL, RELIÉ À L'ACTUALISATION DES STRATÉGIES ET PLANS D'ACTION NATIONAUX POUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

16. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les pays seront invités à présenter brièvement l'état d'avancement de l'actualisation de leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique, et la façon dont ce processus est relié à celui de l'élaboration du cinquième rapport national, étant donné que ces deux processus se renforcent mutuellement et devraient être reliés.

POINT 5. ÉLABORATION DES PARTIES ET APPENDICES DU CINQUIÈME RAPPORT NATIONAL

a) Évaluer l'état et les tendances de la diversité biologique et les menaces pesant sur celle-ci, ainsi que les répercussions sur le bien-être humain (Partie I du cinquième rapport national)

17. Le Secrétariat ou les personnes ressources feront des suggestions concernant la préparation de la Partie I.

18. Après une séance de questions-réponses ou une séance plénière, le Secrétariat ou les personnes ressources feront une brève analyse d'un exemple de chapitre I tiré du quatrième rapport national d'un pays donné, en indiquant quels sont ses atouts et ses faiblesses.

19. Un ou deux pays seront invités à partager leurs idées sur ce qu'ils comptent inclure dans la Partie I de leur cinquième rapport national. Suite à cela, les participants, avec l'aide des personnes ressources, effectueront un exercice en petit groupe portant sur une analyse de l'état de la diversité biologique et des menaces pesant sur celle-ci, ainsi que les répercussions sur le bien-être humain, en les reliant aux Objectifs 5 à 15 d'Aichi. Les résultats de ces exercices pourraient être utilisés dans la Partie I du cinquième rapport national.

b) Mettre en œuvre les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique et intégrer la diversité biologique (Partie II du cinquième rapport national)

20. Le Secrétariat ou les personnes ressources feront des suggestions concernant la préparation de la Partie II. Le Secrétariat présentera aussi éventuellement les résultats des ateliers de renforcement des capacités pour l'actualisation des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique, qui ont été organisés par le Secrétariat et un certain nombre de partenaires depuis la dixième réunion de la Conférence des Parties.

21. Après une séance de questions-réponses, le Secrétariat ou les personnes ressources présenteront les examens effectués par certains pays sur la mise en œuvre de leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique, en mettant en exergue les approches utilisées et les résultats obtenus. Le Secrétariat donnera également un exemple de chapitre II et de chapitre III tiré du quatrième rapport national d'un pays donné. Un ou deux pays seront invités à présenter l'examen de la mise en œuvre de leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique dans le cadre de leur actualisation ou révision, et à partager leurs idées sur le contenu éventuel de la Partie II.

22. Les participants seront ensuite invités à travailler en petits groupes, afin d'analyser les mesures prises pour mettre en œuvre leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique et d'évaluer leur efficacité, en les reliant à tous les Objectifs d'Aichi.

c) Évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique pour 2020 et des objectifs pertinents parmi les Objectifs du Millénaire pour le développement (Partie III du cinquième rapport national)

23. Le Secrétariat ou les personnes ressources feront des suggestions concernant la préparation de la Partie III.

24. Après une séance des questions-réponses, le Secrétariat ou une personne ressource présentera quelques outils permettant de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs d'Aichi pour 2020.

25. Suite à cela, les participants seront invités à travailler en petits groupes, afin de procéder à une évaluation d'ensemble des progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs d'Aichi pour 2020, sur la base des informations tirées de la Partie II, et d'identifier quels objectifs nationaux devraient être élaborés ou adoptés pour parvenir aux objectifs de 2020, et quelles parties prenantes devraient contribuer à ce processus. Les participants seront aussi invités à examiner les sources d'information disponibles, y compris des études de cas éventuelles qui pourraient être utilisées pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de 2020.

d) Examiner la mise en œuvre des programmes de travail thématiques et les questions intersectorielles relevant de la Convention (Appendice III du cinquième rapport national)

26. Au titre de ce point, le Secrétariat ou les personnes ressources présenteront une introduction sur la manière d'effectuer un examen de la mise en œuvre des programmes de travail thématiques et des questions intersectorielles relevant de la Convention.

e) Élaboration du résumé analytique

27. Au titre de ce point, le Secrétariat ou une personne ressource présentera une introduction sur la façon de rédiger le résumé analytique du rapport national. Suite à cela, les participants travailleront en petits groupes afin de rédiger les grandes lignes de leur cinquième rapport national, en déterminant quels seront les points essentiels du résumé analytique.

POINT 6. UTILISATION D'INDICATEURS POUR L'ÉVALUATION ET L'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS

28. Le Secrétariat présentera la décision XI/3 sur un « suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique » et fera rapport sur l'évolution des travaux menés par le Partenariat relatif aux indicateurs de biodiversité.

29. Suite à cela, une séance examinera l'utilisation d'indicateurs pour évaluer l'état et les tendances de la diversité biologique, ainsi que les progrès accomplis dans la mise en œuvre des stratégies et plans

d'action nationaux pour la diversité biologique et du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique.

POINT 7. INFORMATIONS REQUISES POUR LA QUATRIÈME ÉDITION DES PERSPECTIVES MONDIALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

30. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat mettra en évidence les informations requises pour la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique (GBO-4), tirées des cinquièmes rapports nationaux, en rappelant la décision XI/3, qui encourage les pays à fournir des informations et/ou des études de cas pouvant être utilisées pour le GBO-4.

POINT 8. UTILISATION DE SCÉNARIOS POUR L'ANALYSE DES POLITIQUES

31. L'atelier sur l'analyse de scénarios facilite l'établissement des cinquièmes rapports nationaux par les pays participants et apporte un soutien à la fourniture d'informations, de données et d'études de cas pertinentes pour préparer le GBO-4. D'autre part, cet atelier devrait permettre de faciliter, au niveau régional, un échange d'information sur les différents types de politiques envisagées pour parvenir aux objectifs nationaux relatifs à la diversité biologique et, en modélisant les résultats pour la diversité biologique, d'évaluer leur efficacité et de mieux comprendre les facteurs qui influencent les résultats pour la diversité biologique.

32. Les participants auront l'occasion de mettre au point, de façon informelle, un ensemble de politiques générales qui seront ensuite analysées pour chaque pays, au regard des résultats pour la diversité biologique et en les comparant à un scénario qui maintient le statu quo, fournissant ainsi une vue d'ensemble réelle aux participants de l'état et des tendances de la diversité biologique aux niveaux national et régional.

33. L'atelier abordera les principales questions suivantes :

- Quel est le processus d'érosion de la diversité biologique?
- Quels sont les indicateurs de biodiversité utilisés au niveau national pour décrire l'état et les tendances historiques, actuels et futurs de la diversité biologique, qui pourraient être modélisés?
- Quels sont l'état et les tendances de la diversité biologique?
- Quel(s) modèle(s) pourraient être utilisés pour évaluer les futures incidences sur la diversité biologique?
- A quoi ressemble l'avenir, ou quels sont les scénarios de développement socioéconomique national/régional et mondial?
- Quel sera l'impact sur la diversité biologique dans l'avenir?
- Que peut-on faire à ce sujet, en termes de politiques générales (supplémentaires) alternatives?
- Est-ce que ces mesures contribueront aux buts et objectifs acceptés au niveau international pour la diversité biologique?

POINT 9. PROCHAINES ÉTAPES : PLAN POUR LA PRÉPARATION DU CINQUIÈME RAPPORT NATIONAL ET LA PROMPTE COMMUNICATION DE DONNÉES POUR LA QUATRIÈME ÉDITION DES PERSPECTIVES MONDIALES DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

34. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les pays seront invités à préparer un plan pour l'établissement de leur cinquième rapport national, comprenant des étapes clés clairement indiquées et un engagement à remettre le rapport avant l'échéance prévue par la dixième réunion de la Conférence des Parties (31 mars 2014), y compris une prompte fourniture d'information et/ou d'études de cas pour la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique.

POINT 10. CLÔTURE DE L'ATELIER

40. Il est prévu de clôturer l'atelier à 17 heures, le vendredi 19 avril 2013.

Annexe I

PROPOSITION D'ORGANISATION DES TRAVAUX

LUNDI 15 AVRIL 2013

9h30 – 10h30	1.	<p>Ouverture de l'atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Allocutions de bienvenue (Correspondant national de la CBD du Cameroun, Secrétariat de la CBD) • Les participants se présentent
10h30 – 10h45	2.	<p>Vue d'ensemble des objectifs et du programme de l'atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction (Secrétariat de la CBD) • Résultats attendus de l'atelier
10h45 – 11h		<i>Pause café</i>
11h – 12h30	3.	<p>Expérience acquise et enseignements tirés dans le cadre de la préparation du quatrième rapport national</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérience acquise et enseignements tirés dans le cadre de la préparation du quatrième rapport national – vue d'ensemble à l'échelle mondiale (Secrétariat de la CBD) • Expérience acquise et enseignements tirés au niveau national dans le cadre de la préparation du quatrième rapport national (introductions faites par les pays)
	4.	<p>Processus de préparation du cinquième rapport national, en le reliant à l'actualisation des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (SPANB)</p> <ul style="list-style-type: none"> • État d'avancement de l'actualisation des SPANB – vue d'ensemble à l'échelle mondiale (Secrétariat de la CBD), suivi par des introductions faites par les pays
12h30 – 13h45		<i>Déjeuner</i>
13h45 – 15h30	5.	<p>Élaboration de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction du plan, des échéances, des mécanismes de supervision et du contenu, ainsi que des informations requises (Secrétariat de la CBD) • Critères pour des études de cas qui pourraient être sélectionnées pour la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique
	8	<p>Utilisation de scénarios pour l'analyse des politiques</p> <p>Outils pour entreprendre une analyse de scénarios régionale ou infrarégionale, afin d'améliorer le processus décisionnel lié aux politiques relatives à la diversité biologique (PBL-Pays-Bas), et introduction de l'atelier parallèle</p>
15h30 – 16h		<i>Pause café/thé</i>
16h – 17h	8	<p>Utilisation de scénarios pour l'analyse des politiques (suite)</p> <p>Exposés, suivis d'une séance de questions-réponses</p>

MARDI 16 AVRIL 2013

8h30 – 10h	5 a)	<p>Atelier sur le cinquième rapport national</p> <p>Préparation du rapport</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction générale de la préparation du cinquième rapport national (Secrétariat de la CBD), suivi d'une séance de questions-réponses <p>Partie I du rapport : évaluer l'état et les tendances de la diversité biologique et les menaces pesant sur celle-ci, ainsi que les répercussions sur le bien-être humain.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suggestions pour préparer la Partie I (SCBD), suivi d'une séance de questions-réponses 	8	<p>Atelier sur l'analyse régionale de scénarios :</p> <p>Séance 1 : une stratégie concrète pour l'analyse de la diversité biologique au niveau national et/ou régional, au moyen d'une modélisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction sur la modélisation du processus d'érosion de la diversité biologique. Explication concernant les indicateurs de biodiversité aux fins d'utilisation et de modélisation au niveau national
10h – 10h30		<i>Pause café</i>		
10h30 - 12h	5 a)	<p>Séance conjointe</p> <p>TEEB- genèse, cadres de travail et résultats, suivi d'une séance de questions-réponses</p>		
12h - 12h30	5 a)	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation d'exemples de chapitre I tirés du quatrième rapport national, ou partage d'idées sur le contenu éventuel d'un projet de texte pour la Partie I (exposés ou partage d'idées sur le contenu éventuel de la Partie I, par les pays) 		Session 1 (suite)
12h30 - 14h		<i>Déjeuner</i>		
14h - 15h30		Exercices en petits groupes (évaluer l'état de la diversité biologique, les incidences et répercussions sur le bien-être humain, en les reliant aux Objectifs 5 à 15 d'Aichi)		<p>Session 2 : un outil de formation pour mieux comprendre les liens de cause à effet qui entraînent l'érosion de la diversité biologique au niveau national (accompagné de données socioéconomiques nationales pour chaque participant):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie pour une modélisation à l'échelle

				<p>régionale et mondiale (modèle GLOBIO)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Débats sur le modèle et les indicateurs • Exposé sur un outil de formation au niveau national • Discussion en petits groupes et réduction des pressions exercées sur la diversité biologique adaptée à chaque pays
15h30 - 16h	<i>Pause café/thé</i>			
16h - 17h30		Exercices en petits groupes (suite)		<p>Session 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposé sur l'analyse de scénarios et évaluation de l'impact des différentes options de politique générale • Première sélection possible d'options de politique générale visant à améliorer l'état futur de la diversité biologique par pays (exercice à effectuer dans la soirée)

MERCREDI 17 AVRIL 2013

8h30 – 8h45	2.	Vue d'ensemble des objectifs et du programme de l'atelier (suite) Bref résumé de la deuxième journée de l'atelier		
8h45 – 10h	5 b)	<p>Partie II du rapport : mettre en œuvre les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (SPANB) et intégrer la diversité biologique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suggestions pour préparer la Partie II (Secrétariat de la CBD), suivi d'une séance de questions-réponses • Exemples d'examens nationaux de la mise en œuvre des SPANB 	8	<p>Ateliers sur l'analyse régionale de scénarios :</p> <p>Session 4 : débats sur les différentes options de politique générale et leur impact éventuel sur la diversité biologique</p>

		et de l'intégration de la diversité biologique, et partage d'idées sur le contenu éventuel d'un projet de texte pour la Partie II (exposés présentés par les pays)		
10h – 10h30		<i>Pause café</i>		
10h30 – 12h30	5 b)	Exercices en petits groupes (inventaire de toutes les mesures prises pour parvenir aux Objectifs d'Aichi et évaluation de leur efficacité)	8	<p>Session 5:</p> <p>Introduction sur les possibilités d'une modélisation nationale approfondie et adaptée de la diversité biologique (après l'atelier) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposé sur les possibilités d'une modélisation approfondie de la diversité biologique au niveau national ou régional • Création d'un modèle national utilisant des données nationales • Modélisation des changements d'utilisation des sols utilisant le modèle CLUE • Exposé sur les programmes de formation et exemples de réalisation •
12h30 – 14h		<i>Déjeuner</i>		
14h – 15h30		<p>Partie III : évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique pour 2020 et des objectifs pertinents parmi les Objectifs du Millénaire pour le développement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suggestions pour préparer la Partie III (Secrétariat de la CBD), suivi d'une séance de questions-réponses • Exemples de tableaux 	8	<p>Session 6:</p> <p>Terminer l'exercice sur la sélection d'options de politique générale avec des objectifs bien définis par pays. L'équipe d'apprentissage axé sur la résolution de problèmes a commencé une évaluation sur mesure de l'impact sur la diversité biologique par pays, en s'appuyant sur le tableau indiquant les options de politique générale</p>

		d'exercices		
15h30 - 16h	<i>Pause café/thé</i>			
16h - 17h30		Exercices en petits groupes (évaluer les progrès accomplis pour parvenir aux objectifs de 2020, en proposant de nouveaux objectifs nationaux pour faire face aux menaces pesant sur la diversité biologique et/ou gérer les incidences sur celle-ci, et identifier les principales parties prenantes et des études de cas éventuelles)		<p>Session 7:</p> <ul style="list-style-type: none"> Lien entre la modélisation de la diversité biologique et la pauvreté, le bien-être humain et les biens et services <p>Exposé et discussion</p>

JEUDI 18 AVRIL 2013

8h30–8h45	2.	Vue d'ensemble des objectifs et du programme de l'atelier (suite) Bref résumé de la troisième journée de l'atelier		
8h45 – 10h	8	<p>Utilisation d'indicateurs pour l'évaluation et l'établissement de rapports</p> <ul style="list-style-type: none"> Introduction d'un cadre d'indicateurs pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs d'Aichi pour 2020 et mise en place de Partenariats relatifs aux indicateurs de biodiversité (SCBD) Utilisation d'indicateurs pour évaluer la mise en œuvre 	8	<p>Atelier sur l'analyse régionale de scénarios</p> <p>Session 8:</p> <p>Analyse des résultats du modèle adapté dans certains pays sélectionnés:</p> <ul style="list-style-type: none"> Les participants reçoivent des 'paquets' adaptés indiquant les incidences prévues par la modélisation nationale et/ou l'analyse de scénarios des différentes options de politique générale Débats sur les résultats par pays: analyse du 'paquet' en plénière et par pays Inventaire des opportunités et des obstacles à l'application des options de politique générale <p>Idées pour étendre les 'paquets' d'options de politique générale : approvisionnement énergétique (bois de chauffage, charbon) par exemple</p>
	5 d)	<p>Élaboration des appendices (Appendice III)</p> <ul style="list-style-type: none"> Suggestions pour préparer l'Appendice III (SCBD), suivi d'une séance de questions-réponses Suggestions pour examiner la mise en œuvre du programme thématique et les questions intersectorielles 		

				aux participants
15h30 -16h		<i>Pause café/thé</i>		
16h- 17h		Débats en tête-à-tête avec les pays concernant le plan de travail et les grandes lignes du rapport national (suite)	8	Session 11 : préparation des résultats de l'analyse de scénarios dans un groupe de travail parallèle : <ul style="list-style-type: none"> • Sélection des résultats, à titre de contribution à la présentation faite en plénière le lendemain

VENDREDI 19 AVRIL 2013

8h – 8h15	2.	Vue d'ensemble des objectifs et du programme de l'atelier (suite) <ul style="list-style-type: none"> • Bref résumé de la quatrième journée de l'atelier
8h15 – 10h	5 8	Rapports présentés par les ateliers <ul style="list-style-type: none"> • Rapport de l'atelier sur le cinquième rapport national, suivi d'un débat en plénière • Rapport de l'atelier sur l'analyse régionale de scénarios, suivi d'un débat en plénière
10h – 10h30		<i>Pause café</i>
10h30 – 12h30	7	Informations requises pour la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique <ul style="list-style-type: none"> • Introduction sur les informations requises pour le GBO-4 (SCBD Robert/Kieran), suivi d'une séance de questions-réponses <p>Exercices en petits groupes pour recenser des études de cas pouvant être incluses dans le GBO-4 et pouvant être utilisées pour les résultats de la modélisation de la diversité biologique (SCBD/PLB)</p>
12h30 – 14h		<i>Déjeuner</i>
14h - 17h	9 10	Élaboration d'un plan de travail pour l'établissement du cinquième rapport national et d'un projet de grandes lignes du cinquième rapport national Clôture de l'atelier <ul style="list-style-type: none"> • Messages ou points essentiels ressortant des ateliers • Évaluation des ateliers <p>Remarques de clôture</p>

Annexe II

LISTE DE DOCUMENTS

Cote du document	Titre du document
UNEP/CBD/RW/5NR-AFR-LDC/2/1	Ordre du jour provisoire
UNEP/CBD/RW/5NR-AFR-LDC/2/1/Add.1	Ordre du jour provisoire annoté
Décisions pertinentes de la COP, outils d'aide et documents généraux	
Décision XI/3	Suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique
Décision X/10	Rapports nationaux : examen de l'expérience acquise et propositions pour les cinquièmes rapports nationaux
Décision X/2	Le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et les Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique
UNEP/CBD/COP/11/27	Suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique, y compris l'état d'avancement de l'élaboration de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique
UNEP/CBD/COP/10/8	Application de la Convention et du Plan stratégique et progrès accomplis dans la réalisation de l'Objectif de 2010 pour la diversité biologique
UNEP/CBD/SBSTTA/15/2	Suggestion d'indicateurs pour le Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique et les Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique
UNEP/CBD/SBSTTA/15/3	Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique : justification technique provisoire, indicateurs éventuels et principales étapes suggérées pour les Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique
UNEP/CBD/SBSTTA/16/3	Perspectives mondiales de la diversité biologique : considérations pour la préparation de la quatrième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique
	Lignes directrices et manuel de ressources pour les cinquièmes rapports nationaux, disponibles sur le site Internet de la CBD à l'adresse : http://www.cbd.int/nr5/
	Rapports des ateliers sur la préparation des quatrièmes rapports nationaux, voir : http://www.cbd.int/reports/nr4/ateliers/
	Rapport de la première réunion du Groupe consultatif du GBO-4 http://www.cbd.int/gbo/gbo4/UNEP-CBD-GBO-4AG-2.pdf
	Rapport technique : état actuel et futur de la diversité biologique en Amérique centrale, à l'adresse : http://www.sica.int/ccad/temporal/NAGOYA/INFORMEGLOBIO.pdf
	GBO-3: projections des scénarios pour la diversité biologique: projections des changements au cours du 21 ^{ème} siècle pour la diversité biologique et les services écosystémiques connexes : http://www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-50-en.pdf
	GBO-2 : la croisée des chemins de l'exploration de la vie sur Terre signifie de parvenir à l'Objectif de 2010 pour la diversité biologique http://www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-31.pdf
UNEP/CBD/WG-RI/4/INF/11 (2012),	Compte-rendu de la réunion du groupe d'experts sur la diversité

	biologique au service de l'élimination de la pauvreté et du développement, et analyse du groupe d'experts sur les causes profondes de l'érosion de la diversité biologique et de la pauvreté, et des liens existant entre les deux
UNEP/CBD/RW/5NR-AFR-LDC/1/2	Rapport du premier atelier régional pour les pays les moins avancés d'Afrique sur la préparation des cinquièmes rapports nationaux et l'analyse régionale de scénarios

*Annexe III***PRÉPARATIFS AVANT ET APRÈS L'ATELIER**

1. Tout d'abord, les participants sont encouragés à apporter à l'atelier:
 - a) Des examens de la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (SPANB), tout particulièrement les examens effectués récemment dans le cadre de l'actualisation de ces stratégies et plans d'action;
 - b) Des projets de stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique, lorsqu'ils sont disponibles;
 - c) Des outils ou meilleures pratiques mis au point et utilisés pour surveiller et examiner l'état et les tendances de la diversité biologique et les menace pesant sur celle-ci, ainsi que la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique;
 - d) Des évaluations ou études sur la diversité biologique nationale, effectuées dans le cadre de l'actualisation des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique;
 - e) Une évaluation nationale de la diversité biologique et des services écosystémiques, ou des études nationales sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB);
 - f) Des indicateurs nationaux mis au point pour évaluer l'état et les tendances de la diversité biologique et inclus dans les stratégies et plans d'action nationaux actualisés pour la diversité biologique afin d'évaluer leur mise en œuvre, et des objectifs nationaux élaborés conformément aux Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique pour 2020;
 - g) Des rapports nationaux sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement;
 - h) Le quatrième rapport national établi au titre de la Convention sur la diversité biologique;
 - i) Des évaluations ou rapports effectués récemment sur l'application des stratégies, plans et programmes sectoriels ou intersectoriels pertinents. Les participants sont aussi encouragés à indiquer au Secrétariat les liens Web concernant ces outils et pratiques, avant de venir à l'atelier.
2. Deuxièmement, tous les représentants des pays sont invités à indiquer brièvement quels processus ils envisagent d'utiliser pour actualiser les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique et pour préparer leur cinquième rapport national, en mettant l'accent sur la manière dont ces processus sont coordonnés et reliés entre eux, ainsi que sur les parties prenantes concernées, les mécanismes mis en place et les plans ou principales étapes prévus pour établir et diffuser le rapport et, le cas échéant, ses sous-produits.
3. Troisièmement, les participants sont invités à présenter, dans les débats en plénière ou en petits groupes, des examens nationaux sur la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique, des Objectifs du Millénaire pour le développement et des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique pour 2020, ainsi que sur des indicateurs pertinents utilisés, le cas échéant.
4. Une fois l'atelier terminé, les participants devront finaliser leurs cinquièmes rapports nationaux, afin de les communiquer au plus tard le 31 mars 2014, et devront transmettre promptement des communications aux fins de préparation du GBO-4.
5. Pendant toute l'analyse des scénarios, les participants à l'atelier disposeront d'informations et d'une aide en ce qui concerne la modélisation de la diversité biologique, l'analyse des scénarios au niveau régional et national, les évaluations de l'impact des différentes options de politique générale et d'autres informations et outils. Afin d'adapter l'atelier aux intérêts spécifiques des pays, les participants pourront

faire des observations ou suggestions sur les questions qu'il conviendra d'examiner. Parmi les questions qui seront probablement examinées durant l'atelier, figurent les suivantes :

- Théorie ou pratique concernant le processus d'érosion de la diversité biologique
- Indicateurs de biodiversité aux fins d'utilisation au niveau national
- Méthodologie concernant la modélisation de la diversité biologique (y compris une modélisation axée sur les pressions exercées sur la diversité biologique, une modélisation axée sur les espèces et une modélisation axée sur les écosystèmes d'eau douce)
- Contexte de politique nationale et principales questions liées à la recherche qui nécessitent une évaluation des incidences futures sur la diversité biologique
- Application et évaluation des différentes options de politique générale
- Liens entre la pauvreté et la diversité biologique
- Analyse de scénarios ou de politiques et évaluation de l'impact sur la diversité biologique
- Liste prioritaire des politiques relatives à la diversité biologique et intégration de ces politiques dans d'autres secteurs

Les participants sont priés de préparer un bref exposé (3-5 minutes), afin de partager leur expérience nationale sur une ou plusieurs questions susmentionnées avec les autres participants.

Annexe IV

PRINCIPALES ÉTAPES POUR LA PRÉPARATION DU CINQUIÈME RAPPORT NATIONAL

1. Une demande de financement du FEM a été faite ou approuvée, ou des fonds ont été reçus (pays admissibles).
2. L'organisation chargée de gérer l'ensemble de la coordination et de la préparation du rapport a été identifiée.
3. Un comité de direction intersectoriel a été créé pour :
 - Identifier un groupe représentatif de parties prenantes qui s'occupent de questions relatives à la diversité biologique, y compris les correspondants nationaux des conventions relatives à la diversité biologique, qui contribueront à l'établissement du rapport;
 - Mettre en place des groupes de travail thématiques pour certaines questions qui seront traitées dans le rapport;
 - Mettre en place un projet de méthodologie pour élaborer le rapport (tel que des réunions en face à face, des envois de courriel, des conférences téléphoniques) et recenser des sources éventuelles de données et d'information;
 - Mettre au point et convenir d'un calendrier;
 - Coordonner la traduction, le cas échéant, des lignes directrices pour l'établissement de rapports et d'autres documents.
4. Une première réunion générale de tous les contributeurs susmentionnés ou un atelier national a été organisé, afin d'examiner des questions comme la méthodologie, le calendrier, les sources d'information, les méthodes d'examen, la répartition des compétences pour rédiger les différentes parties du rapport, les indicateurs qui pourraient être utilisés, etc.
5. Des projets de rapports des groupes de travail thématiques ont été transmis au comité directeur.
6. Le comité directeur a compilé un projet de cinquième rapport national et l'a distribué à tous les contributeurs, aux fins d'observations.
7. Une deuxième réunion générale ou un atelier national a été organisé pour se mettre d'accord sur les principales conclusions des différentes parties du rapport, tout particulièrement les conclusions de la Partie III fournies par les groupes de travail thématiques.
8. Les questions en suspens ont été résolues (si cela n'est pas possible, le rapport devrait indiquer les questions pour lesquelles un consensus n'a pas été obtenu) et le rapport est finalisé avant la fin de l'année 2013.
9. Le rapport a été adopté par toutes les parties prenantes (une coordination entre les départements ministériels compétents a été effectuée).
10. Le rapport a été remis aux autorités compétentes, aux fins d'approbation interne.

11. Le rapport a été transmis au Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique au plus tard le 31 mars 2014.
12. La Partie a diffusé auprès du public les résultats positifs identifiés dans le rapport pour la diversité biologique, ainsi que les obstacles et défis qui subsistent.
